

Habitat Privé. Point d'information pour les propriétaires



François Giroto, conseiller communautaire, délégué à la politique de l'habitat, Florence Pansart et Isabelle Marzin, du service habitat de Morlaix communauté, et les représentants d'Heol, de l'Adil 29 et de Soliha, se relaient chaque jour sur le stand pour informer le public.

La semaine d'information mise en place par Morlaix communauté dans la galerie du Centre Leclerc a pour objectif de conseiller et informer les propriétaires sur les démarches, la réglementation et les subventions possibles dans le cadre de projets de propriétaires occupants ou bailleurs, accédants ou investisseurs. En matière de démarche, par exemple, il faut savoir que l'immatriculation des copropriétés est une démarche obligatoire à effectuer avant le 31 décembre. Des conseillers de Morlaix communauté et de l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) sont là pour aider les syndics à le faire. En matière de subventions pour l'isolation, l'amélioration du mode de chauffage ou le remplacement des menuiseries, des aides de l'Anah, de l'État et de Morlaix communauté pouvant aller jusqu'à 60 % du montant des travaux sont disponibles. Et en cette fin d'année, des subventions importantes sont encore possibles et disponibles. Cette permanence dans la galerie Leclerc se tient jusqu'au 20 octobre. C'est le moment de s'y rendre pour savoir comment améliorer son confort et faciliter sa vie quotidienne en matière d'habitat.

Pratique

Point d'information habitat privé, galerie du Leclerc : mardi de 16 h 30 à 19 h ; mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h ; jeudi de 16 h 30 à 19 h ; vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h ; samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.

Le Télégramme - Plus d'information sur <https://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/habitat-prive-point-d-information-pour-les-proprietaires-15-10-2018-12107262.php>